



HAL
open science

Master Banque-finance

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Banque-finance. 2013, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. hceres-02040080

HAL Id: hceres-02040080

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02040080v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation du master



Banque-finance

de l'Université Paris 1
Panthéon-Sorbonne

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes Masters – Vague D

Académie : Paris

Etablissement déposant : Université Paris 1 – Panthéon-Sorbonne

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Banque-finance

Domaine : Droit, économie, gestion

Demande n° S3MA140006078

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Paris 1 - Panthéon-Sorbonne et Centre de Formation de la Profession Bancaire pour la spécialité *Contrôle des risques, sécurité financière et conformité*

- Délocalisation(s): /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger: /

Présentation de la mention

La mention prépare les étudiants aux métiers de la finance en leur donnant des compétences fondamentales en économie et spécialisées en finance pour répondre aux besoins en cadres supérieurs des banques, des sociétés d'assurance et de l'ensemble des établissements financiers. Elle prépare également aux métiers de la recherche en économie et finance. Elle s'adresse principalement aux étudiants de licence d'économie, mais aussi à des étudiants juristes, gestionnaires ou élèves ingénieurs qui peuvent accéder à quatre spécialités déclinées au niveau de la deuxième année du master (M2) : *Banque-finance* (finalité professionnelle), *Monnaie-banque-finance* (finalité recherche), *Contrôle des risques, sécurité financière et conformité* (finalité professionnelle, en alternance), *Management des risques financiers en assurance* (finalité indifférenciée, en création et rattachée également à la mention *Finance, risques, contrôle* déposée par l'établissement). Les débouchés de ces quatre spécialités couvrent un large spectre de métiers de l'industrie financière, associant à différents degrés la compréhension des marchés financiers et des risques qui leur sont liés, la maîtrise de techniques quantitatives, et une expertise réglementaire. Elle est en termes de recherche adossée principalement au Centre d'Economie de la Sorbonne (CES) et s'appuie sur des partenariats institutionnels dans les secteurs de la Finance (Chartered Financial Association Institute), de la Banque (Centre de Formation de la Profession Bancaire) et de l'Assurance (Fédération Française des Sociétés d'Assurance).



Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La mention *Banque-finance* est une formation de très bon niveau qui répond bien à l'évolution constante des besoins de l'industrie financière. La création d'une nouvelle spécialité *Management des risques financiers en assurance* (MRFA) répond à une demande de la profession et vient compléter les deux formations historiques *Banque-finance* (BF, M2 professionnel) et *Monnaie-banque-finance* (MBF, M2 recherche), fortes d'une grande notoriété et d'un réseau d'anciens efficace, et une spécialité récente et plus ciblée ouverte en apprentissage *Contrôle des risques, sécurité financière et conformité* (CRSFC). Le nouvel intitulé de la mention *Monnaie-banque-finance-assurance* (MBFA) annoncé dans le projet pédagogique est conforme à la structure effective de la mention. Or c'est l'actuel intitulé *Banque-finance* qui est repris dans la fiche d'identité de la formation. Il faudrait corriger ce hiatus, car la mention ne peut porter le nom d'une de ses quatre spécialités et afficher un champ plus étroit que celui de l'ensemble des spécialités qui la composent.

La mention délivre des compétences en économie et en finance avec un poids plus ou moins fort des méthodes et techniques quantitatives, de l'analyse des risques, de la gestion ou du droit, selon les spécialités. Les programmes pédagogiques sont en bonne adéquation avec les objectifs d'insertion professionnelle déclarés, y compris la poursuite d'études doctorales concernant essentiellement le M2 MBF. Le 1^{ère} année de master (M1) est généraliste et donne aux étudiants les acquis fondamentaux en économie/finance pour intégrer les spécialités du M2. Il ne propose cependant pas de stage ou de mémoire, ni de parcours destinés à favoriser l'accès à telle ou telle spécialité de M2 et les choix optionnels semblent trop laissés à la discrétion de l'étudiant sans exigence de cohérence avec un projet professionnel précis. L'anglais est présent à différents titres, mais sans démarche globale cohérente pour la mention et sans qu'il soit proposé de certification. Il n'y a pas de formation explicite aux technologies de l'information et de la communication (TIC) et plus particulièrement aux systèmes d'information.

L'organisation pédagogique est davantage pensée au niveau des spécialités qu'à celui de la mention, mais cela peut se comprendre pour le M2 CRSFC en alternance. Les autres spécialités ne décrivent pas de modalités d'accueil des publics autres qu'en formation initiale classique, ce qui est regrettable. Les quatre spécialités de M2 sont assez disparates dans leur volume horaire et leur structuration. 216 h en M2 MBF est un volume adapté à une spécialité recherche, mais 292 h en M2 indifférencié MRFA paraît très faible en comparaison des 486 h pour le M2 BF, et 462 h pour le M2 CRSFC, tous trois à finalité professionnelle. L'initiation à la recherche est très performante dans le M2 MBF, possible dans le M2 MRFA, très peu présente dans les deux autres spécialités. La répartition des crédits paraît cohérente sauf en ce qui concerne la très forte hétérogénéité du poids des stages (entre 8 et 20 crédits). Les unités d'enseignement (UE) hiérarchisent ce qui est jugé fondamental ou non, mais ne sont en règle générale (à l'exception du M2 MRFA) pas des unités d'enseignement obéissant à une logique thématique qui favoriserait la lisibilité des maquettes. Les contenus des cours ne sont en outre pratiquement jamais détaillés.

La dimension de la place financière de Paris offre toutes les opportunités favorables en termes d'appuis institutionnels, d'interventions de professionnels de très haut niveau, de débouchés de qualité, nombreux et variés, pour les futurs diplômés. La mention bénéficie d'un excellent adossement recherche par la qualité de l'axe Banque-Finance du Centre d'Economie de la Sorbonne (CES). En revanche, les relations internationales institutionnalisées apparaissent très faibles pour une mention de cette importance. Au sein de l'établissement Paris 1 Panthéon-Sorbonne, cette mention est moins orientée sur la finance quantitative et les outils mathématiques que la mention *Mathématiques appliquées à l'économie et à la finance* du domaine Sciences, technologies, santé et plus analytique et ouverte sur la compréhension des enjeux économiques que la mention *Finance-risques-contrôle*, liée à la gestion. Les publics ciblés et les métiers visés par ces deux formations ne sont cependant pas sans intersection. La concurrence des autres établissements en Ile-de-France est signalée, mais pas cartographiée et analysée, mais les flux entrants témoignent de l'attractivité de la mention. Le master 1 est bien alimenté par la licence *Economie* de Paris 1 et le niveau M2 reçoit plus de 1000 candidatures avec une part extérieure élevée. Mais la progression de l'abandon et du taux d'échec en M1 (près d'un étudiant sur trois) est inquiétante alors que le processus de sélection à l'entrée des masters 2 semble très efficace et permet d'atteindre des taux de réussite très élevés.

L'historique de l'insertion professionnelle après les masters 2 BF et MBF repose sur les informations collectées par une association dynamique d'anciens diplômés et montre bien l'efficacité globale de ces deux formations (comme l'apparaît aussi le M2 CRSFC, mais sur la seule première promotion) sans cependant fournir de données qualitatives précises. Mais les dernières statistiques montrent que la crise financière semble avoir affecté bien plus durement les diplômés de la spécialité professionnelle que ceux de la spécialité recherche, ce qui interpelle, sans explication proposée par l'établissement. La mention projette de maintenir ses effectifs dans les formations existantes et envisage un recrutement d'une trentaine d'étudiants dans la nouvelle spécialité. C'est un objectif réaliste compte



tenu du positionnement de la mention globalement davantage portée sur l'analyse et le contrôle des risques que sur l'ingénierie financière des produits à risque.

Si la qualité des intervenants académiques et professionnels est indéniable, l'information manque pour juger des procédures de pilotage de la mention. Le conseil de perfectionnement est déclaré au niveau de la mention, mais sans indications et exemples précis de son fonctionnement effectif. Il ne semble notamment pas s'appuyer sur une évaluation explicite et formalisée des enseignements. Les modalités pédagogiques sont relativement peu décrites. Le processus d'auto-évaluation est très formalisé au niveau de la faculté, mais les réponses à la fiche d'autoévaluation sont en revanche peu informatives. Le dossier fourni manque d'informations précises sur plusieurs items que l'on trouve parfois dans les fiches Répertoire National des Compétences Professionnelles (RNCP) et Annexe Descriptive au Diplôme (ADD) qui sont très correctement renseignées.

- Points forts :
 - L'équipe pédagogique est de très grande qualité, composée d'universitaires spécialistes réputés dans leur domaine et d'intervenants professionnels de haut niveau.
 - La mention transmet des connaissances et compétences très bien adaptées aux évolutions des métiers de la finance, avec un équilibre entre spécialités recherche et professionnelles, sans cloisonnement strict entre ces deux finalités.
 - La formation est très bien adossée pour les aspects recherche au Centre d'Economie de la Sorbonne.
 - Elle bénéficie de l'appui institutionnel d'associations professionnelles de la Finance (Chartered Financial Association Institute), de la Banque (Centre de Formation de la Profession Bancaire) et de l'Assurance (Fédération Française des Sociétés d'Assurance).
 - La mention jouit d'une grande attractivité auprès des étudiants et des recruteurs et bénéficie d'un réseau d'anciens utile pour la promotion de la formation et l'insertion des diplômés.
- Points faibles :
 - La mention ne développe pratiquement pas de relations institutionnelles à l'international (à l'exception de la spécialité *Monnaie-banque-finance* et de son partenariat moscovite).
 - L'apprentissage de l'anglais a une place trop faible et la mention n'impose ni ne propose de certifications en langues étrangères ; de même pour les TIC et plus particulièrement la formation aux systèmes d'information.
 - Il n'y a pas d'évaluation des enseignements par les étudiants et le rôle du conseil de perfectionnement n'est pas évaluable.
 - Les unités d'enseignement ne sont pas suffisamment structurées et les contenus des cours ne sont pas décrits.
 - Le caractère généraliste du master 1 ne permet pas d'identifier des parcours spécifiques par des choix d'options raisonnés entre le master 1 et les spécialités du master 2.

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait d'accroître la dimension internationale de la formation en nouant des partenariats structurant les échanges internationaux d'étudiants ou d'enseignants. Il faudrait également améliorer la lisibilité des maquettes par une meilleure définition des UE et mieux expliciter le lien master 1/spécialités de master 2. Les étudiants pourraient se voir proposer des certifications en anglais et un cours dédié aux systèmes d'information dans toutes les formations. Le pilotage serait considérablement renforcé en consolidant le rôle des conseils de perfectionnement et en formalisant l'évaluation systématique des enseignements par les étudiants.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Positionnement de la mention dans l'environnement scientifique et socio-économique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : A
- Pilotage de la mention (A+, A, B, C) : B



Evaluation par spécialité

Banque-finance

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Université Paris 1 - Panthéon-Sorbonne

Etablissement(s) en co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité *Banque-finance* associe des enseignements fondamentaux en analyse économique des marchés financiers et de leurs risques et des enseignements plus spécialisés dans divers champs d'application à la finance d'entreprise et de marché, à la banque, à l'assurance... Formation historique dans son domaine, elle vise à assurer la formation de généralistes de haut niveau aptes à une grande mobilité professionnelle (hors champ académique) pouvant ainsi accéder à un large éventail de métiers au sein de ou en lien avec l'industrie financière.

- Appréciation :

Le projet pédagogique de la spécialité couvre de manière convaincante l'acquisition d'un large spectre de compétences et de connaissances pour une formation de généralistes de haut niveau en finance où les intervenants professionnels délivrent 60 % des enseignements. Mais les UE ne sont pas structurées en modules thématiquement cohérents, ce qui pénalise la lisibilité de la maquette et ne facilite pas un choix raisonné parmi de très nombreux et disparates cours optionnels. Les cours ne sont décrits ni dans leur contenu dans le dossier, ni en termes de compétences dans la fiche RNCP. Le poids ECTS du stage est trop faible compte tenu de sa durée (trois à six mois) et la formation par la recherche ne semble pas présente en dehors de l'implication des enseignants-chercheurs du CES dans plusieurs cours. La spécialité bénéficie d'une accréditation par le Chartered Financial Association Institute (CFA Institute), mais ne propose pas de certification en langue étrangère. Elle n'a pas construit de partenariats internationaux.

La formation est très attractive et très sélective avec un flux entrant bien diversifié entre M1, Ecole normale supérieure (ENS), écoles d'ingénieurs et enregistre de très bons taux de réussite. L'insertion professionnelle des promotions 2008 et 2009, années de crise financière, est assez décevante (mais le taux de réponse à l'enquête est faible). La diversité des métiers exercés recensés sur plus long terme par l'association des anciens diplômés correspond cependant très bien avec les objectifs déclarés de la formation.

Les enseignements ne sont pas évalués par les étudiants, les modalités pédagogiques ne sont pas mentionnées et le rôle effectif du conseil de perfectionnement n'est pas explicite.

- Points forts :

- La spécialité bénéficie d'une très forte attractivité lui permettant de sélectionner de très bons étudiants.
- La qualité du corps professoral professionnel est remarquable.
- La grande notoriété du diplôme est bien appuyée par l'accréditation du CFA Institute et le réseau dynamique des anciens.

- Points faibles :

- La maquette d'enseignements n'est pas suffisamment structurée et n'est pas assez lisible ce qui ne facilite pas la définition d'un parcours d'études cohérent.
- La spécialité n'a pas construit de partenariats internationaux en termes d'échanges d'étudiants ou d'enseignants.



- Les étudiants n'évaluent pas les enseignements et le rôle du conseil de perfectionnement n'est pas explicité.
- Le dossier est trop succinct et ne mentionne ni le contenu des cours ni les modalités pédagogiques de la formation.

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait d'améliorer la lisibilité de la maquette en définissant des UE thématiques cohérentes (l'introduction d'un cours dédié aux systèmes d'information serait également bienvenue), de mettre en place une évaluation formalisée des enseignements par les étudiants, de renforcer le pilotage de la spécialité en rendant effectif le rôle du conseil de perfectionnement et de mettre en place des partenariats internationaux. L'intitulé de la mention devrait être « Monnaie-Banque-Finance-Assurance » comme annoncé dans le projet pédagogique et pas *Banque-finance* comme indiqué dans la fiche de présentation.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : A
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : B



Monnaie-banque-finance

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Paris 1 - Panthéon-Sorbonne

Etablissement(s) en co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité *Monnaie-banque-finance* est une formation à la recherche et par la recherche, qui apporte des compétences élevées en termes d'analyse et de conseil, mais aussi en termes de gestion plus techniques et opérationnelles dans le champ large de l'économie monétaire, des marchés financiers et des établissements bancaires. Ces compétences permettent de s'inscrire dans un projet doctoral, mais aussi d'atteindre des carrières professionnelles où les capacités d'analyse et d'étude sont valorisées à côté des compétences plus opérationnelles.

- Appréciation :

Le projet pédagogique de la spécialité est très bien construit et offre aux étudiants des fondements théoriques solides en Monnaie, Banque et Finance, pour leur permettre une poursuite en doctorat et garantir leur adaptabilité à l'évolution accélérée des métiers de ce domaine. La maquette est constituée d'une UE d'enseignements fondamentaux dans le domaine de la monnaie et de la finance et dissocie ensuite deux parcours très cohérents : *Finance, Monnaie-banque* que les choix optionnels des étudiants peuvent rendre cependant moins séparés. Les cours ne sont pas décrits. La formation par la recherche est très bien valorisée (cours-séminaires de recherche, participation de professeurs invités, présentation de dossiers économétriques et mémoire de recherche...). Les étudiants peuvent suivre les séminaires du CES et du Labex Réfi (Régulation financière) qui apportent un appui de très haute qualité à la formation, comme le font également les interventions de praticiens de haut niveau. L'absence de cours d'anglais ou en anglais est étonnante et aucune certification n'est proposée.

La formation est très attractive et sélective, avec une origine bien diversifiée des entrants. La réussite aux examens augmente régulièrement sur la période de référence. La poursuite en doctorat concerne en moyenne quatre étudiants par an avec un historique très convaincant en termes d'accès au métier d'enseignant-chercheur. Les taux d'insertion pour les promotions 2008 et 2009 sont satisfaisants et traduisent une meilleure résistance à la crise que la spécialité *Banque-finance*. Les éléments qualitatifs sur l'insertion sont communs aux deux spécialités et confirment la bonne adéquation des compétences délivrées et des emplois occupés par les diplômés.

Les enseignements ne sont pas évalués par les étudiants, les modalités pédagogiques ne sont pas mentionnées et le rôle effectif du conseil de perfectionnement n'est pas explicité.

- Points forts :

- La spécialité bénéficie d'un très bon ancrage recherche grâce à l'appui des chercheurs du CES et du Labex Réfi.
- Le devenir des diplômés montre que la spécialité forme efficacement à la fois des futurs chercheurs et des cadres de haut niveau dans la banque et la finance.
- L'attractivité est très forte pour une spécialité recherche.

- Points faibles :

- La spécialité ne dispense pas de cours d'anglais ou en anglais et ne propose pas de certification.
- Il n'y a pas d'évaluation des enseignements par les étudiants et le conseil de perfectionnement n'a pas un rôle explicite.
- Le dossier remis à l'AERES est trop succinct et ne mentionne ni le contenu des cours ni les modalités pédagogiques de la formation.



Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait d'introduire des cours enseignés en anglais par des chercheurs étrangers, mettre en place l'évaluation des enseignements et renforcer le pilotage notamment dans le cadre du conseil de perfectionnement.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A+
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : A
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : B



Contrôle des risques, sécurité financière et conformité

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Université Paris 1 - Panthéon-Sorbonne et Centre de Formation de la Profession Bancaire

Etablissement(s) en co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

Formation en apprentissage, la spécialité vise l'acquisition de compétences économiques et juridiques nécessaires à l'exercice de la fonction de « responsable conformité » dans des établissements bancaires. Elle associe compétences fondamentales à orientation majoritairement économique et compétences plus spécialisées sur la réglementation, l'éthique, la déontologie, qui correspondent aux exigences de qualification définies par le Centre de Formation de la Profession Bancaire (CFPB).

- Appréciation :

La formation se fait exclusivement en alternance, ce qui se justifie pleinement par la nature des compétences et connaissances à acquérir. La recherche de contrats d'apprentissage est facilitée par le réseau du CFPB. Le programme pédagogique se compose d'UE structurées de façon cohérente entre enseignements fondamentaux délivrés par les universitaires de Paris 1 et enseignements appliqués délivrés par les intervenants du CFPB. Les cours fondamentaux ne sont pas décrits, notamment celui de finance comportementale dont on peut interroger la pertinence dans ce parcours. Il n'est pas précisé si le rapport de stage a une dimension réflexive introduisant une véritable initiation à la recherche. La spécialité ne propose pas de certification en langues ni d'enseignement de TIC. Une dimension internationale serait utile compte tenu de l'internationalisation des risques et de leur réglementation.

La création de la spécialité est récente (rentrée 2010), mais elle est déjà attractive pour des économistes, juristes et gestionnaires. Le descriptif de l'insertion (à 100 %) des 17 diplômés de la 1^{ère} promotion au sein de banques ou de cabinets d'audit est convaincant.

Il n'y a aucune précision sur le rythme de l'alternance, ni sur les modalités pédagogiques, l'évaluation des enseignements par les étudiants et le rôle effectif du conseil de perfectionnement.

- Points forts :

- La spécialité est une formation en alternance bien appuyée par le Centre de Formation de la Profession Bancaire.
- Elle est ciblée sur des métiers en plein essor qui garantissent la qualité de l'insertion des diplômés.
- Elle bénéficie d'une forte attractivité malgré la jeunesse du programme.

- Points faibles :

- Il manque des informations indispensables pour évaluer une formation en alternance en termes de modalités pédagogiques (université et CFPB), d'évaluation des enseignements par les étudiants et d'effectivité du rôle du conseil de perfectionnement.
- Les dimensions international et recherche sont négligées.

Recommandations pour l'établissement

Il faudrait expliciter les modalités pédagogiques de la formation et mettre en œuvre une évaluation formalisée des enseignements et un conseil de perfectionnement actif. Il serait possible de favoriser une ouverture sur la recherche et l'international par des séminaires internationaux sur les risques et leur réglementation, communs à



l'ensemble de la mention. L'introduction d'un cours sur la réglementation des sociétés d'assurance pourrait contribuer à l'ouverture de la formation.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : A
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : B



Management des risques financiers en assurance

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Paris 1 - Panthéon-Sorbonne

Etablissement(s) en co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

Le projet de cette nouvelle spécialité est de former au management des risques dans l'assurance, en permettant l'acquisition de compétences pluridisciplinaires en économie et gestion, en finance, en techniques quantitatives et actuarielles. Elle s'inscrit ainsi à la fois dans la mention *Banque-finance* pilotée par les économistes et dans la mention *Finance-risque-contrôle* pilotée par les gestionnaires. Elle s'appuie sur le partenariat de la Fédération Française des Sociétés d'Assurance (FFSA).

- Appréciation :

Le projet pédagogique est bien construit en adéquation avec les besoins exprimés par le secteur de l'assurance grâce à l'implication de la Fédération Française des Sociétés d'Assurance. Les UE sont structurées de façon explicite et cohérente. Mais il faudrait préciser le contenu de certains cours pour s'en assurer pleinement. La répartition entre intervenants académiques et intervenants professionnels est conforme à la nature indifférenciée de la spécialité. Mais l'équipe pédagogique n'est pas précisément listée. On ne voit notamment pas la contribution respective des économistes et des gestionnaires dans une spécialité déclarée dans leurs deux mentions respectives.

Par rapport à d'autres formations du domaine, cette spécialité met davantage l'accent sur l'utilisation raisonnée des outils de gestion des risques que sur leur construction, ce qui la différencie des formations plus quantitatives en actuariat destinées aux mathématiciens. De même, la dimension assurance est affichée pour la différencier des formations plus orientées banques, nombreuses dans l'offre de Paris 1. Mais elle souffre d'un hiatus entre une appellation qui ne met l'accent que sur l'assurance et un contenu d'enseignements qui après l'analyse et la gestion des risques financiers, de manière globale, au semestre 1, donne ensuite, au semestre 2, un poids équivalent au « management des risques en banque » et au « management des risques en assurance ». Il se peut qu'il y ait une erreur sur l'intitulé de la spécialité qui viserait les « risques financiers et d'assurance » comme annoncé dans la présentation de la spécialité dans le dossier de la mention *Banque-finance* et pas les « risques financiers en assurance » comme indiqué dans la fiche de la spécialité. La confusion et le doute sont renforcés par le fait que la maquette de la même spécialité inscrite dans la mention *Finance-risque-contrôle* n'est pas exactement la même et qu'elle bannit complètement le terme banque des intitulés d'UE ou de cours pour ne mettre l'accent que sur l'assurance alors même que l'intitulé déclaré administrativement par l'établissement pour cette spécialité au sein de la mention *Finance-risque-contrôle* précise « management des risques financiers et d'assurance » ! Ainsi, l'intitulé déclaré dans une mention correspond à la maquette déclarée dans l'autre mention et réciproquement !

On peut également se poser la question du positionnement effectif de cette spécialité quand elle dit vouloir recruter également des étudiants matheux ou élèves-ingénieurs compte tenu du programme pédagogique défini par une différenciation par rapport aux formations plus quantitatives en actuariat. Une UE Méthode d'analyse empirique des risques est explicitement dévolue à la recherche et deux séminaires de recherche devront être suivis dans l'un des deux laboratoires partenaires (Centre d'Economie de la Sorbonne et Pôle de Recherche Interdisciplinaire en Sciences du Management). Mais l'objectif de destiner 20 % des étudiants au doctorat et à la recherche paraît ambitieux.

- Points forts :

- Le programme pédagogique est bien construit en réponse aux besoins de la profession avec l'appui de la Fédération Française des Sociétés d'Assurance (FFSA).
- La spécialité est une formation bien équilibrée entre enseignements fondamentaux et de spécialité, permettant réellement une double finalité professionnelle et recherche.



- Points faibles :
 - Il n'y a pas adéquation entre le contenu de la maquette et l'intitulé de la spécialité, dans l'une et l'autre des mentions dans lesquelles s'inscrit la spécialité.
 - Les différences d'intitulés et de maquette dans les deux mentions augurent mal d'un pilotage rigoureux de la spécialité et mettent en doute l'efficacité de son fonctionnement ultérieur.

Recommandations pour l'établissement

Il faudrait absolument lever les ambiguïtés sur l'intitulé de la spécialité et le contenu exact des unités d'enseignement afin de déterminer si c'est une formation uniquement ciblée sur l'assurance dont l'intitulé serait « Management des risques financiers en assurance » ou une formation ouverte également sur ce secteur dont l'intitulé serait « Management des risques financiers et d'assurance ».

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : B
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : sans objet
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : C



Observations de l'établissement

LE PRESIDENT

**SERVICE DES FORMATIONS
ET DE LA PEDAGOGIE**

12, PLACE DU PANTHEON
75231 PARIS CEDEX 05

TEL : 01 44 07 80 46

FAX : 01 44 07 80 52

spes@univ-paris1.fr

racspes@univ-paris1.fr

Paris, le 28 juin 2013

Monsieur Jean-Marc GEIB
Directeur de la Section des Formations
et des Diplômes AERES
20, rue Vivienne
75002 - PARIS

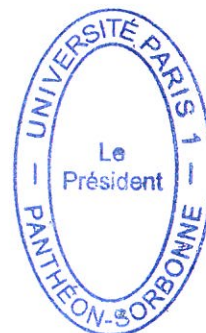
Objet : Evaluation des masters.

Monsieur le Directeur,

Je vous prie de trouver ci-joint les observations de l'Université Paris 1 à la suite du rapport d'évaluation concernant l'offre en masters pour 2014-2018.

En vous remerciant au nom de l'établissement que je représente pour le travail que vos experts ont effectué, je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, en l'expression de ma considération distinguée.


Philippe BOUTRY



Demande n° S3MA140006078

Domaine : Économie, gestion

Mention : Banque-Finance

- **L'intitulé de la mention**

L'intitulé de la mention est bien « Monnaie-Banque-Finance-Assurance » (MBFA) et non « Banque-finance ».

- **L'enseignement de l'anglais**

Les formations M2R MBF et M2Pro CRSFC n'offrent effectivement pas de cours de langue, essentiellement pour des raisons budgétaires. En revanche, quelques cours sont proposés en anglais en M1, ainsi que dans chaque spécialité. Pour ce qui est de la spécialité recherche, les séminaires de recherche se font aussi en anglais. Enfin, près de la moitié des étudiants rédigent leur mémoire ou leur rapport de stage en anglais. Il conviendrait de réfléchir à la mise en place de certification.

- **La dimension internationale**

Il n'y a certes qu'un seul partenariat structuré pour la venue d'étudiants étrangers, mais le nombre d'étudiants étrangers accueillis dans nos formations est élevé, particulièrement en M2R.

Les échanges en M1 sont gérés au niveau de l'UFR, dans le cadre des programmes Erasmus. Il existe de nombreuses conventions. Notons que l'UFR tend à favoriser les départs d'étudiants français en L3 plutôt qu'en M1.

De plus, au niveau M1, l'UFR s'est dotée d'une ouverture internationale forte avec la mise en place depuis 6 ans d'un diplôme passerelle au niveau M1, le PSME (Panthéon Sorbonne Msc in Economics) qui attire des étudiants initialement non-francophones qui se dirigent ensuite en M2 vers toutes ses mentions de master, et notamment dans la mention MBFA.

- **Le conseil de perfectionnement**

Sur ce point, il y a en effet des marges de manœuvre pour améliorer, particulièrement dans le cadre des deux spécialités historiques M2Pro BF et M2R MBF. En revanche, pour la spécialité M2Pro CRSFC, le conseil de perfectionnement est structuré de façon très précise. Il se réunit chaque année au mois d'octobre et se fixe pour objectifs de : vérifier que la formation reste en phase avec les besoins de la profession ; procéder aux aménagements nécessaires des programmes ; étudier les évaluations des modules professionnels et des cours fondamentaux ; étudier les statistiques d'insertion des diplômés sur le marché du travail.

- **Le M1** Les contraintes budgétaires qui pèsent sur le M1 ne nous permettent malheureusement pas de proposer des enseignements optionnels de pré-spécialisation. C'est d'autant plus regrettable pour la spécialité en alternance CRSFC.

- **Les différences de volume horaire de chaque spécialité**

Les différences de volume horaire de chaque spécialité s'expliquent avant tout par les ressources propres que parviennent à collecter ces spécialités. La spécialité M2Pro BF finance une grande partie de ses cours grâce à la collecte de la Taxe d'apprentissage, tandis que la spécialité M2Pro CRSFC bénéficie de l'appui du CFPB.

- **La dimension recherche du M2Pro CRSFC**

Les cours fondamentaux, dispensés à l'Université Paris 1 par des chercheurs universitaires très actifs sur les thèmes couverts, viennent compléter les enseignements professionnels que les étudiants reçoivent au centre de formation des apprentis. Ces matières fondamentales visent à transmettre une connaissance approfondie de la banque (séminaire d'économie bancaire), des risques individuels et systémiques auxquels sont exposées les activités bancaires (séminaire instabilité financière I - gestion des risques), des réglementations mises en œuvre pour y parer (séminaire de réglementation bancaire), des comportements sur les marchés bancaires et financiers dont la bonne compréhension participe à celle des sources de l'instabilité financière.

Par ailleurs, le mémoire de fin d'année n'est certes pas un mémoire de recherche, mais il prend la forme d'un dossier d'une cinquantaine de page, consacré à un thème en lien avec les missions confiées aux candidats et qui soit aussi l'objet de réflexions et de travaux académiques en économie. Ce travail, qui concrétise l'année de formation, doit clairement allier les connaissances universitaires acquises et l'expérience professionnelle (aussi bien celle acquise sur le terrain que celle transmise par les professionnels du CFPB). Deux tuteurs doivent valider le travail réalisé : un tuteur universitaire et un tuteur professionnel. Les étudiants disposent d'un guide du mémoire et bénéficient d'une journée de formation à la méthodologie du mémoire dispensée au CFPB par l'un des intervenants de l'équipe pédagogique universitaire.

- **Le contenu des cours en M2R MBF**

Nous avons, à tort, pensé que le détail du contenu des cours serait trop lourd à fournir. Il s'agit principalement de séminaires sur travaux dans trois domaines de l'économie financière : i) la monnaie, ii) les banques et les autres intermédiaires financiers et iii) les marchés de capitaux – auxquels s'ajoutent des cours de techniques quantitatives. L'approche se veut résolument économique, à la différence des formations en mathématiques financières ou gestion financière.

Monnaie : Macroéconomie monétaire et financière (Ch. de BOISSIEU), Régime de change et crise financière (P. ARTUS), Politique économique (A. BENASSY-QUERE), Banques centrales (C. BORDES)

Banque : Economie bancaire (O. HAVRYLCHYK), Systèmes financiers (L. CLERC), Dérivés de crédit (S. THOMAS)

Finance : Microstructure des marchés financiers (G. CAPELLE-BLANCARD), Théorie financière de l'entreprise (J. GLACHANT & J.B. CHATELAIN), Risque et décision (J.M. TALLON), Finance comportementale (H. MAAFI), Théorie et évaluations des options (M. TAVIN).

Techniques quantitatives : Econométrie financière (C. BRUNEAU), Calcul stochastique (S. SCOTTI), Gestion quantitative de portefeuille (R. KAFFEL).